



Commune de Kehlen Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 29 janvier 2021 à 08.30 heures dans la salle 'Museksall' à Kehlen dans la rue du Centre numéro 8 pour délibérer sur les objets suivants:

ORDRE DU JOUR

Séance publique

Communications

1. Désignation d'un local pour les réunions du conseil communal;
2. Règlement communal instituant un régime d'aides financières aux personnes physiques concernant la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources naturelles et de la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement;
3. Règlement-taxe concernant l'utilisation des salles et installations de la commune de Kehlen;
4. Règlement-taxe relatif aux annonces au bulletin communal 'De Buet';
5. Modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier 'nouveau quartier' au lieu-dit 'Kräizhiel' à Nospelt dans la rue de Kehlen;
6. Déclassement de parcelles du domaine public communal à Nospelt;
7. Actes notariés divers à Kehlen et Keispelt;
8. Contrat de bail à ferme à Keispelt;
9. Syndicat intercommunal SICONA - Convention concernant la réalisation de projets de protection de la nature;
10. Concessions aux cimetières communaux 2020;
11. Convention avec Post Luxembourg concernant l'emplacement d'une guérite de télécommunications à Olm;
12. Modification du règlement de circulation communal;
13. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège échevinal;
14. Nominations et démissions de membres de la commission scolaire de la commune de Kehlen;
15. Subsidés divers;
16. Devis relatif à l'acquisition de véhicules, d'équipement de manutention et de machines pour les besoins du service de régie communal;

17. Dénomination officielle des rues en la commune de Kehlen;
18. Adhésion de la commune de Kehlen à l'organisation internationale 'Mayors for Peace';
19. Résolution du Klima-Bündnis contre l'accord Mercosur;
20. Création d'un poste d'employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe scientifique et technique;
21. Conversion d'un poste de fonctionnaire communal du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, en poste de fonctionnaire communal du groupe de traitement A2, sous-groupe administratif.

Ainsi arrêté à Kehlen, le 22 janvier 2021

Réf. : CC-2021.01.29-00

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le Président,
Félix Eischen



Le Secrétaire,
Mike Back

